

Principe

L'Institut Municipal contribue aux côtés des autres acteurs, à la formation tout au long de la vie et permet ainsi aux Angevins d'entretenir leurs connaissances et à mieux comprendre la réalité et les évolutions de notre monde.

Les conférences ainsi que les séances publiques de langues sont volontairement gratuites pour permettre l'accès du plus grand nombre, parce que la connaissance favorise le vivre-ensemble et constitue sans aucun doute, un des piliers de la construction de la citoyenneté.

> Les séances publiques gratuites de l'Institut municipal sont ouvertes à tous **de mi septembre 2020 à fin mai 2021, sans inscription.**

> Pour démarrer une séance, il suffit de vous rendre à l'Institut municipal 15 minutes avant l'horaire prévu et de vous diriger directement vers la salle indiquée dans le hall d'entrée.

> Vous gérez votre propre assiduité.

> Aucun certificat ne peut être délivré pour ce type de séances.

> **Pas de séances publiques durant les vacances scolaires, ni les jours fériés :**

- Du 18/10/2020 au 01/11/2020
- Du 20/12/2020 au 03/01/2021
- Du 21/02/2021 au 07/03/2021
- Du 25/04/2021 au 09/05/2021

bonnes séances



INSTITUT MUNICIPAL

9, rue du Musée
(Place Saint-Éloi)
49100 Angers

{ 02 41 05 38 80

institut.municipal@ville.angers.fr
www.angers.fr/institutmunicipal

Horaires d'ouverture de l'accueil
(période de septembre à mai)

du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 15 et de 13 h 45 à 20 h
le samedi de 9 h à 12 h

et l'été, ouverture de l'accueil (juin / juillet)
du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 15 et de 13 h 45 à 19 h 30
(fermé le samedi) (fermé en août)



Photo Pixabay

Conception et impression : imprimerie Angers Loire Métropole - Ville d'Angers



Français

(apprentissage de
l'alphabet latin)

Nouvelle version



Séances publiques & Cours

Parcours d'apprentissage du Français

sur inscription

Niveau visé: A1

2020/2021



Ce parcours d'apprentissage du français s'adresse aux personnes ne maîtrisant pas l'alphabet et qui sont motivées pour s'inscrire dans un parcours visant l'accès au niveau A1 .

Dans une première session gratuite, un travail particulier de mise en confiance sera effectué pour aborder la sensibilisation aux apprentissages du français .

Puis des cours payants spécifiques , organisés à l'Institut, prolongeront la formation pour sécuriser les prérequis nécessaires afin d'accéder aux formations de commun comme le A1 .

Un dispositif de soutien individuel accompagne l'apprenant tout le long de son parcours .

Parcours 1

(A0) session 1 gratuit

🕒 20h

> Cours les jeudis de 9h15 à 11h15

> du 01/10/2020 au 17/12/2020

> Prérequis : aucun

Par Mme André



Ces séances se déroulent au 38 bis av Pasteur, 49000 Angers

(A0) session 2 payant

🕒 40h

> Cours les lundis et mercredis de 9 h 15 à 11 h 15

> du 20/01/2020 au 24/03/2021

> Prérequis : Session 1 ou suite à un entretien

Par Mme André

Livre: Lire et écrire en français, méthode d'alphabetisation progressive – Edition Belin 2017

Ces séances se déroulent à Institut Municipal

(A1) Stage été (suite du A0) payant 🕒 30h

> Cours du 17 au 31 mai 2021 de 9h à 12h (hors 24 mai)

> Prérequis : connaitre l'alphabet latin

Par Mme Blazec

Ces séances se déroulent à l'Institut Municipal

Parcours 2

(A0) session 1 gratuit

🕒 20 h

> Cours les jeudis de 9h15 à 11h15

> du 21/01/2021 au 08/04/2021

> Prérequis : aucun

Par Mme André



Ces séances se déroulent au 38 bis av Pasteur, 49000 Angers

(A0) session 2 Payant

🕒 40 h

> Cours les lundis et mercredis de 9h15 à 11h15

> du 29/03/2021 au 23/06/2021

> Prérequis : Session 1 ou suite à un entretien

Par Mme André

Livre: Lire et écrire en français, méthode d'alphabetisation progressive – Edition Belin 2017

Ces séances se déroulent à Institut Municipal

(A1) (suite du A0) payant

🕒 50h

> Cours entre octobre et mai 2021/2022

> Prérequis : connaitre l'alphabet latin Mme Blazec

Forfait 2020/2021	Tarif normal	Tarif réduit Angers	Tarif Carte Partenaire/ Etudiant
30 h	168,00 €	139,50 €	72,60 €
40 h	224,00 €	186,00 €	96,80 €

